

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Ma Chère Collègue,
Mon Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine séance exceptionnelle du **Conseil Municipal** qui aura lieu le :

Lundi 8 Octobre 2018 à 18 heures
à la Mairie, Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour est le suivant :

- Jumelage Floirac DIEBOUGOU. Convention participation partielle au projet de création d'un foyer pour enfants. Approbation et versement d'une subvention
- Jumelage Floirac DIEBOUGOU. Convention participation partielle au projet de création d'un foyer pour enfants. Approbation et versement d'une subvention

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Ma Chère Collègue, Mon cher Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Floirac, le mardi 2 OCTOBRE 2018

Jean-Jacques PUYOBRAU
Maire de Floirac